

• (1600)

Mon parti estime que ce bill est un pas dans la bonne voie, mais nous aimerions y voir introduire un certain nombre d'amendements pour le renforcer. En particulier nous aimerions y voir ajouter une disposition en vertu de laquelle l'Agence d'examen examinerait l'expansion des entreprises qui fonctionnent dans des secteurs de production semblables ou apparentés. Nous aimerions voir un examen des pièces détachées importées, afin d'établir si d'autres sources d'approvisionnement existent ou peuvent être créées au Canada à des prix concurrentiels. Nous voulons voir un examen des exportations de matières premières afin d'établir si une transformation de ces produits au Canada serait possible avant de les exporter. Nous voudrions également passer au crible toutes les restrictions à l'exportation existantes, imposées soit en vertu d'un accord soit comme résultat de pratiques qui empêchent l'expansion des marchés. J'en ai parlé plus tôt. Nous voulons interdire un nouvel investissement de capitaux de participation qui mettrait en des mains étrangères le contrôle effectif de tous les secteurs qui intéressent les ressources naturelles, l'énergie, l'électricité et l'eau. Voilà quelques-uns des nombreux amendements que nous aimerions voir présenter. D'autres membres de mon parti parleront plus longuement de ce problème.

Ce problème s'aggrave au Canada depuis quelques années et ni les gouvernements libéraux ni les gouvernements conservateurs n'ont pu arrêter cette braderie de notre économie. On se demande lorsqu'on examine les dons faits aux partis politiques par les sociétés, s'il n'y a pas là quelque lien étroit, car les sociétés non canadiennes ont fourni 29 p. 100 de tous les dons faits aux partis libéral et conservateur de notre pays.

En terminant, monsieur l'Orateur, j'affirme que le projet de loi est une étape importante dans la bonne voie. Toutefois, il doit être renforcé. Nous devons prendre des mesures énergiques en vue de mettre fin à la braderie de l'économie canadienne. Il y a un problème que ce projet de loi ne règle pas, celui du rapatriement de l'économie canadienne. Nous devons commencer à songer à racheter l'économie. Nous aurons besoin à cette fin d'une puissante Corporation de développement du Canada nantie de fonds publics qui entreprendra l'exécution d'un programme en vue d'encourager le rapatriement de notre économie. Nous devons utiliser environ 5 ou 6 milliards de dollars puisés dans nos réserves de devises pour racheter l'industrie canadienne sous domination étrangère. Il est temps que le gouvernement, les hommes d'affaires et les Canadiens se défassent de leur complexe d'infériorité et qu'ils utilisent leurs talents et les ressources du Canada pour rapatrier l'économie au profit de tous les Canadiens. Seule une direction énergétique du gouvernement permettra de concrétiser les paroles de notre hymne national. Alors seulement serons-nous «The true North, strong and free».

M. Bell: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Il a été convenu que nous terminerions le débat à 6 heures, mais nous n'avons pu nous entendre au sujet de la durée des discours. Par la voie habituelle, il a été décidé que les autres discours ne dépasseront 15 minutes à partir de maintenant et si à 5 heures, certains députés voulaient encore parler, nous pourrions volontairement abrégier la durée à un peu moins de 15 minutes.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, le député de Saint-Jean-Lancaster (M. Bell) a bien raison. Nous avons eu des discussions par la voie habi-

Examen de l'investissement étranger

tuelle au sujet de cette affaire. Nous sommes disposés à accepter l'arrangement proposé, ce qui veut dire que le projet de loi franchira l'étape de la 2^e lecture au plus tard à 6 heures ce soir. Tandis que j'ai la parole, je voudrais ajouter qu'un seul autre de nos collègues parlera aujourd'hui, soit le député de New Westminster (M. Leggatt).

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, au sujet du même rappel au Règlement, notre parti est d'accord. J'espère que les autres partis consentiront à m'allouer dix minutes au plus pour mettre fin au débat en 2^e lecture.

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): Le député de Joliette invoque-t-il le Règlement?

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): L'honorable député de Joliette invoque le Règlement.

M. La Salle: Monsieur le président, j'ai déjà fait part au leader parlementaire du gouvernement que, dans la mesure où j'aurai le temps d'exprimer certaines opinions à la Chambre cet après-midi, je voudrai bien donner mon consentement au sujet de l'entente visant à terminer le débat à 6 heures. Si je ne peux pas m'exprimer, je serai au regret de ne pouvoir donner mon consentement, monsieur le président.

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): L'honorable député présume que la présidence devra lui donner la parole incessamment. C'est une condition difficile à accepter.

M. La Salle: Je ne sais pas, monsieur le président. Je vous fais part du droit ou du privilège de chaque député à la Chambre. J'aimerais dire quelques mots, si c'est possible, et, ensuite, je donnerai mon consentement pour qu'on adopte ce bill en deuxième lecture, cet après-midi.

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): L'honorable député a peut-être raison de présumer; la présidence était probablement sur le point de décider de lui donner la parole dans quelques instants. Est-ce que la Chambre est d'accord sur la proposition?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): D'accord. L'honorable député de Champlain (M. Matte) désire-t-il invoquer le Règlement?

M. René Matte (Champlain): Non, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): L'honorable député de Joliette a la parole.

M. La Salle: Je vous remercie, monsieur le président, de porter une attention non pas particulière, mais juste au député indépendant qui siège à la Chambre. Je ne ferai certainement pas faire perdre de temps à la Chambre en prononçant un long discours, mais j'ai quelques observations à faire sur le bill qui me paraît excessivement important.

Je voudrais, monsieur le président, exprimer quelques opinions qui ne sont peut-être pas différentes de toutes celles que j'ai entendues. Je me réjouis de constater que jusqu'à maintenant, les discours ont été très positifs et très objectifs.

Le projet de loi à l'étude vise sûrement un excellent objectif. Toutefois, on ne permet que rarement aux pro-